

Régate Mixité Septembre 2026

The Elements #1

AVIS DE COURSE

TYPE SIMPLIFIÉ RÉGATE 5C-5B 2025-2028

HABITABLE

VERSION MARS 2025

PRÉAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La **FFVoile** rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1. ORGANISATION

The Elements (AO), en partenariat avec le CNL et la SNT, organise le 12 et 13 septembre 2026 la première régata de The Elements, sous l'égide de la **Fédération Française de Voile**.

2. RÈGLES

La régata est régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.-
- La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, soit de **20h30 à 07 :45**
- Les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives, et chartes de la FFVoile. Armement obligatoire pour une course semi

hauturière. Se referait chrome-
extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/securite/documents/Division_240_maj2024.pdf

3. INSTRUCTION DE COURSE (IC)

Les instructions de course seront publiées sur le site (the Elements) et celui de la SNT.

4. DP NP COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit pas faire de transmission vocale, ni recevoir de communications vocales ou des données qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Les bateaux pourront être équipés d'un téléphone portable ou d'une balise de positionnement à usage exclusivement destiné au tracking. Cet équipement devra être positionné à l'arrière du bateau, suspendu dans une sacoche opaque accrochée sur la filière ou le balcon arrière. Si un téléphone est embarqué, il devra être destiné uniquement à l'émission de datas. En aucun cas le téléphone utilisé comme balise de positionnement ne pourra être utilisé pour émettre ou recevoir des communications.

5. ADMISSIBILITÉ

La régata est ouverte à :

- Catégorie **IMER**. Cette catégorie concerne tous les bateaux issus de la jauge IMER.
- Catégorie **Yachtimer**. Regroupant les [JPK 960 – Figaro 2 – J/109 – Sunfast 3200 – First 31.7 – A 31].
- Catégorie **Sailors**. Regroupant les monocoques à partir de 8m jusqu'à 12m. Mini 6.50 acceptés. **Il faut un minimum de performance afin de limiter les écarts à l'arrivée. C'est pourquoi votre bateau doit avoir un TCCS minimum de 0.90 dans la classification IRC ou un RTG de 15 dans la classification Osiris.**
Cette catégorie est l'antichambre de la Yachtimer. Les groupes dynamiques répondant aux critères des Yachtimer pourront avoir leur place dans cette catégorie.

Les bateaux dépourvus de filières ne seront pas autorisé à s'inscrire.

Les bateaux devront obligatoirement avoir à bord une VHF, une veille sera demandé sur le canal de la course lors du départ et de l'arrivée, cependant le canal 16 sera obligatoire sur le reste de la régata.

Chaque bateau doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins deux personnes à bord. L'équipage devra être **mixte. Il s'agit là d'avoir une représentation de chacun des sexes sans parité sur les bateaux. Un équipage peut être composé de deux femmes et d'un homme comme être composé de deux hommes et d'une femme.**

Pour tous les bateaux : La liste d'équipage devra avoir été déposée au Secrétariat de Course avant midi.

Liste d'équipage

- MMSI
- Indicatif Radio
- Nom AIS
- Numéro de la balise individuelle

6. DOCUMENT OBLIGATOIRE À L'INSCRIPTION :

Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

Les bateaux admissibles sont invités à s'inscrire sur le site 'The Elements' en s'acquittant des droits requis à partir du 26 mai et avant le 07 septembre 2026. (Aucune inscription ne sera acceptée après cette date).

7. DROITS À PAYER

Elle comprend :

- Les droits requis sont pour la catégorie Sailors.

Longueur du bateau "à la flottaison"	Droits d'inscription
8m – 9m	120 €
9.1m – 10m	180 €
10.1m – 11m	240 €
11.1m – 12m	360 €

Il faut ajouter la location des balises de tracking qui s'élèvent à 100€ par bateau.

Les droits d'inscription pour la catégorie Yachtimer sont identiques et de 180€.

Inscription en ligne : <https://snt-voile.org/regates/evenements-a-venir>

8. PUBLICITÉ

En application du code de publicité de World Sailing telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux seront tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'AO.

9. PARCOURS

Le parcours sera Semi Hauturier avec un départ devant la Trinité, un passage au Glénan (Jument de Glénan) et une arrivée devant la citadelle de port Louis.

Parcours de 100 nm environ.

Départ lancé par la SNT, heure limite du signal de départ : 17h00

Une seule ligne de départ pour les 2 catégories.

Arrivée devant la Citadelle de Port Louis, à l'écrevisse



10. CLASSEMENT

Afin de lisser les différences de performance entre les bateaux, il a été choisi de faire une régate sur le principe du contre la montre.

Chaque type de bateau aura son propre temps cible. L'équipage le plus proche du temps cible marquera le plus de points.

Mode de calcul : **(Temps Routage / Temps réel) x 100**

Si l'équipage bat le temps Routage.

Le calcul des points se fera :

100 points + Bonus = Points pour le championnat

Bonus :

$((\text{Temps Routage} - \text{Temps Réelle}) / \text{Temps Routage}) \times 100$

Exemple :

Concurrent	Type bateau	Temps cible			Heure d'arrivée			temps calculé	
		heures	Minutes	Seconde	heures	Minutes	Seconde		
1	Figaro 2	13	25	15	12	30	38	106,7825727	Plus rapide que Routage
2	Figaro 2	13	25	15	13	10	45	101,800683	
7	J/109	14	45	5	14	30	36	101,6363808	
3	Figaro 2	13	25	15	13	15	58	101,1528511	Egal routage
4	Figaro 2	13	25	15	13	25	15	100	
5	Figaro 2	13	25	15	13	26	1	99,90488203	Plus lent que routage
8	First 31.7	15	12	48	15	32	42	97,86640935	
10	A 31	14	10	54	14	35	36	97,1790772	
9	JPK 960	13	54	39	14	30	12	95,91473225	
6	Figaro 2	13	25	15	14	15	9	94,16476642	

11. PROTOCOLE ROUTAGE

IMER : Un seul et même temps pour tous les IMER.

Sailors : Un routage par taille de bateau, 8m à 9m – 9.1m à 10m – 10.1m à 11m – 11.1m à 12m –

Routage Mini 6.50 prototype – Valeurs moyenne

Routage mini 6.50 Série – Valeurs moyenne

Protocole/

[NP] Les routages seront effectués avant le briefing coureurs par la direction de course avec le logiciel Adrena, et en prenant en compte le fichier Arome Météo France de 06.00 UTC et les fichiers de courant du SHOM. Les routages seront effectués avant le briefing coureur.

Les polaires à disposition

Yachtimer L'ancienneté de ces bateaux permet à l'organisation de se procurer facilement les fichiers des polaires.

Les Sailors auront un temps à faire suivant les performances moyennes de leur catégorie de taille.

Les polaires utilisées sont accessibles par tous.

12. PLACE AU PORT

Places de port gratuites et réservées devant le CNL. Vérifier le tirant d'eau et la marée.

13. PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l' AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, l' AO et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l' objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s' y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d' un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces

risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l' équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d' autres bateaux, la perte d' équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile

15. PRIX

Des prix seront remis aux 3 premiers de chaque catégorie.

La remise des prix s'effectuera à Lorient, au CNL, à 12h00.

16. INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Emplacement gratuite le 13 septembre 2026.

Les participants souhaitant faire l'Atlantique-le Télégramme, auront la place au port disponible et gratuite jusqu'à l'évènement.

CNL

Adresse : Quai Eric Tabarly,
56100 Lorient

SNT

Adresse : Cours des Quais
56470 La Trinite sur mer
02 97 55 73 48

THE ELEMENTS

06 89 08 21 49

jeanphi.behm@gmail.com